**CONSEIL MUNICIPAL**

**Département de la Somme**

**Arrondissement d’ABBEVILLE**

**Canton**

**De RUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 12 janvier 2021**

**Date de la convocation : 06 janvier 2021**

L’an deux mil vingt et un, le douze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Damien BRIET, Maire d’ERGNIES.

**Présents :** Mesdames : MAZURIER Sandrine, TETART Miriane, CARPENTIER Marie-Pierre

Messieurs RICAUD François, PRANGER Philippe, PLANQUART Philippe, BRIET Damien, RIBEIRO Dominique, HERBERT Jean-Luc

Formant la majorité des membres en exercice

**Excusés :** LICTEVOUT Louise, NORMAND Benoît

**Absent non excusé :**

**Secrétaire de séance :** RICAUD François

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00.

**-ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE TRAVAUX DE VOIRIE**

La CCPM met en place un groupement de commandes afin de réduire les coûts. Il est proposé d’adhérer au groupement de commandes. Le conseil municipal vote pour, à l’unanimité.

**-COTISATION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DU SITE DE FRANCIERES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la dissolution du syndicat de transport scolaire de Francières, il y a un reste à payer. Il a été constaté un déficit correspondant à 0.30 cts par habitant soit 55.80 €.

Après avoir délibéré, 3 contre 6 pour, le conseil municipal approuve la demande de Monsieur le Maire.

**-DEVIS VITRAUX EGLISE**

Monsieur le Maire présente les différents devis concernant les vitraux de l’Eglise.

* Un devis pour tous les vitraux : 18 742.00 € TTC
* Un devis pour la nef gauche : 10 754.00 € TTC

Une subvention de 80 % peut-être envisagée sur ces travaux.

Après avoir délibéré, il a été décidé de faire la demande de subvention pour la totalité des travaux.

Les travaux seront engagés en cas d’acceptation de la subvention. Dans l’hypothèse où la subvention ne serait pas acceptée, nous engagerions les travaux sur la nef gauche uniquement.

**-DEVIS CHAUFFAGE MAIRIE**

Monsieur le Maire présente les différents devis concernant le chauffage de l’Eglise.

* Gaffe : 1 442.00 € TTC
* Poirel : 1 992.00 € TTC
* Alexandre : 1 860.00 € TTC

Une subvention de 80 % est possible au titre de la rénovation thermique.

A cela s’ajoute la pose du défibrillateur qui contraint à rénover l’installation électrique.

Une demande de devis intègrera défibrillateur et radiateurs afin de faire une demande de subvention de l’ensemble.

Une demande de formation au défibrillateur est envisagée.

Le conseil municipal vote pour (9 voix)

**-DEVIS INFORMATIQUES**

Monsieur le Maire présente les différents devis concernant le matériel informatique de la mairie.

* SOGI : 1 352.00 € TTC
* AMIS : 1 546.00 € TTC

Le conseil municipal se prononce pour le devis de SOGI.

**-OUVERTURE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT**

Monsieur Planquart propose d’ouvrir 18 000 € jusqu’à l’adoption du budget, le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent.

Crédits inscrits en 2020 : 72 000 €

Somme utilisable en 2021 : 72 000 / 4 = 18 000 €

Le conseil municipal décide l’ouverture des crédits suivants en 2021 :

* Article 21318 : vitraux Eglise : 11 500 €
* Article 2183 : matériel informatique : 1 500 €
* Article 2188 : radiateurs : 2 000 €
* Article 2188 : défibrillateur, disjoncteur : 3 000 €

Soit un total de 18 000 €

Le conseil municipal vote pour (9 pour).

**-CONSERVATION ET ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX**

Un devis est proposé avec trois tarifs en fonction de la durée d’engagement.

Dominique Ribeiro précise qu’il serait souhaitable que les déchets du balayage ne soient pas déposés de façon sauvage.

Jean-Luc Herbert souhaite qu’un des balayages soit fait avant la fête d’Ergnies (avant le 17 octobre au mieux le vendredi 15 octobre).

Il est proposé d’opter pour 4 passages/an sur une période triennale au coût de 27€ HT/km.

**-QUESTIONS DIVERSES**

* Les radars qui ne fonctionnent pas. Une maintenance a été demandée
* Demande de mise en place d’un miroir intersection grande rue / rue d’Hémimont
* Monsieur BRIET informe que B. Billard est chargé du déneigement des voies dépendant de la compétence de la CCPM
* Communication défense (Mme Mazurier) SNU service national universel va être mis en place et remplacera la journée citoyenne. Les enfants doivent se faire recenser (16 ans et 2 jours
* Concours de dessin, présentation des dessins, tous les enfants seront récompensés
* Propositions de nouvelles décorations de Noël pour 2021
* Présentation des gagnants du concours maisons illuminées
* Le site internet sera accessible à partir du 1er février

L’ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h37.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom - Prénom | Signature |
| BRIET Damien |  |
| CARPENTIER Marie-Pierre |  |
| HERBERT Jean-Luc |  |
| LICTEVOUT Louise | Absente excusée |
| MAZURIER Sandrine |  |
| NORMAND Benoît | Absent excusé |
| PLANQUART Philippe |  |
| PRANGER Philippe |  |
| RIBEIRO Dominique |  |
| RICAUD François |  |
| TETART Miriane |  |